



Procès Verbal

Le dix-huit Avril deux mil quatorze, dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire

Étaient Présents : GAUDRAT Didier - DARRAS David - CHASSAGNE Jean François - LEMAIRE Françoise - PISSOCHET France - VIGNE Olivier - GILLES Xavier - DABLEMONT Magali - DAVID Candice - LANGLOIS Michel - COMPAGNON Gilles - CARON ROBERT Marie Christine lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents Excusés : GRUET Claire - MOULIN Ludovic - GOURDON Catherine

Absent : Néant

Secrétaire de séance : GILLES Xavier

Lecture est donnée du Procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

VOTE DU TAUX DES TAXES 2014

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à 3 Votes « Contre », 1 Abstention et 8 Votes « Pour » accepte d'augmenter les trois taxes de 1 % et les fixe donc comme suit :

Taxe d'habitation : 14.52 % ;

Taxe Foncier Bâti : 11.11 % ;

Taxe sur Foncier non Bâti : 34.79 %.

SUBVENTIONS 2014

Sur la proposition de Mr le Maire, le conseil municipal accepte d'allouer les subventions suivantes qui seront inscrites au Budget Primitif 2014 soit : association des donneurs de sang : 45 Euros, Ennemis de la Culture : 140 Euros ; Souvenir Français : 40 Euros ; ACPG CATM : 152 Euros, Amicale des Retraités : 152 Euros ; Etoile de Besbre : 152 Euros ; Association des Bénévoles, 152 Euros ; Association des bénévoles 14 Juillet et St Maurice : 250 Euros ; Chasse Treteautoise : 50 Euros ; Coopérative scolaire : 152 Euros ; Pétanque Treteautoise : 152 Euros ; URCIAP : 75 Euros, IFI 03 : 90 Euros soit un montant total de 1602 Euros.

BUDGET PRIMITIF 2014 Budget Assainissement

Le conseil après en avoir entendu la lecture, adopte à l'unanimité le budget primitif 2014, budget annexe assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 24 948 € pour la section fonctionnement et à la somme de 25 449 € pour la section Investissement.

BUDGET PRIMITIF 2014 Budget Commune

Le conseil municipal après en avoir entendu la lecture, adopte à l'unanimité le budget primitif 2014, budget commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 439 596 euros en section fonctionnement et à la somme de 128 924 euros en section Investissement.

QUESTIONS DIVERSES

Logement des Ecoles : Sur la proposition de Mr le Maire, le conseil municipal décide de remettre en location le logement des écoles avec un loyer mensuel de 480 €uros et autorise le Maire à signer le contrat de location nécessaire précisant l'indice de révision des loyers et que les chiens sont interdits vu que ce logement est dans une enceinte scolaire ;

Cérémonie du 08 Mai : Mr le Maire informe le conseil municipal que la cérémonie du 08 Mai aura lieu à 11 Heures 15 avec rassemblement devant la Mairie.

Commission « Environnement, Cadre de Vie, Vie Communale » La commission est complétée par Mme DABLEMONT Magali.